Benoît Cœuré présente le rapport annuel 2023

Publié le 15 juillet 2024

L'Autorité présentait lundi 15 juillet son rapport annuel à la presse. A cette occasion, Benoît Cœuré, président de l'Autorité de la concurrence, est revenu sur les grands dossiers de 2023 et a présenté les priorités d'action pour les prochains mois.

Au cours de l'année écoulée, l'Autorité de la concurrence a rendu 302 avis et décisions et a prononcé 167,6 millions d'euros de sanctions. En matière de contrôle des concentrations, elle a enregistré un nouveau record avec 300 notifications d'opérations. 266 opérations de concentrations ont été examinées dont 4 décisions ont été rendues sous réserve de la mise en œuvre d'engagements par les parties. L'Autorité a également rendu deux décisions de passage en examen approfondi (Select Services Partner et Smartbox/Wonderbox).

En matière contentieuse et consultative, l'Autorité est intervenue dans de nombreux secteurs de l'économie, avec une attention particulière portée à ceux du numérique, de la distribution et de la grande consommation. Elle a par exemple sanctionné trois organismes professionnels de conserveurs, le syndicat des fabricants de boites ainsi que 11 entreprises pour avoir mis en œuvre une stratégie collective visant à empêcher les industriels du secteur de se faire concurrence sur la question de la présence ou non de bisphénol A dans les contenants alimentaires.

Au cours des derniers mois, l'Autorité a rendu public plusieurs avis d'envergure, comme son avis sur le fonctionnement concurrentiel sur le secteur du cloud,

son avis sur les transports terrestres de personnes ou plus récemment sur les infrastructures de recharge pour véhicules électriques et sur l'intelligence artificielle générative.

Enfin, en 2023, l'Autorité a également eu l'occasion lors de 6 avis de se prononcer sur les conditions d'installation de nouveaux professionnels chez les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, les notaires et les commissaires de justice ainsi que sur les projet de code de déontologie de ces professions.

Au-delà de son bilan, l'Autorité revient sur les grands enjeux et défis à relever. Pleinement mobilisée dans la défense du pouvoir d'achat, l'Autorité poursuit également son action en faveur du développement durable comme en atteste la publication de ses orientations informelles en matière de développement durable

RAPPORT ANNUEL 2023 VERSION INTERACTIVE

Ouvrons grand la compétition

Consultez le rapport

Rapport annuel 2023